

**Conseil de sécurité**Distr.
GÉNÉRALES/1997/351
5 mai 1997
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

**LETTRE DATÉE DU 5 MAI 1997, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT DU CONSEIL
DE SÉCURITÉ PAR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL**

Le Conseil de sécurité m'a demandé, dans la déclaration faite en son nom par le Président le 11 mars 1997 (S/PRST/1997/12), de le tenir informé de la suite donnée à l'incident survenu le 10 février à Mostar, au cours duquel un groupe de civils a été victime d'une violente attaque qui a fait un mort et plusieurs blessés.

Conformément à cette demande, et à l'appui des informations que le Haut Représentant chargé d'assurer le suivi de l'application de l'Accord de paix relatif à la Bosnie-Herzégovine a communiquées au Conseil de sécurité (voir document S/1997/310 du 14 avril 1997), j'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint le résumé et les conclusions d'un rapport paru le 26 mars 1997, intitulé "Mostar – Situation sur le plan des droits de l'homme et de la sécurité, 1er janvier-15 février 1997". Ce rapport a été préparé par le Groupe international de police (GIP) et le Centre de coordination pour les droits de l'homme, à la demande des responsables des principaux organismes chargés de la mise en oeuvre. Les membres du Conseil de sécurité peuvent se procurer le texte intégral de ce rapport auprès du Secrétariat.

S'agissant de tenir le Conseil de sécurité informé de la suite donnée à l'incident du 10 février, je suis au regret de dire que, depuis le 23 mars 1997, date de la lettre que m'a adressée l'Adjoint principal du Haut Représentant (S/1997/256), les autorités compétentes n'ont pris aucune autre mesure pour se conformer aux injonctions qui leur étaient faites dans la déclaration du Président du Conseil de sécurité, en date du 11 mars 1997. Ces six dernières semaines, la situation générale s'est toutefois améliorée à Mostar. Les expulsions ont cessé à Mostar-Ouest et 100 policiers (50 Bosniaques et 50 Croates) effectuent ensemble des patrouilles dans le centre de la ville. Le GIP fait avancer les négociations devant déboucher sur la constitution de la police de la Fédération dans le canton de Neretva (Mostar).

Les membres du Conseil de sécurité auront à l'esprit la résolution 1103 (1997), du 31 mars 1997, dans laquelle le Conseil déclarait qu'il importait de "veiller à ce que le GIP soit en mesure de s'acquitter de toutes les tâches qui lui ont été confiées, en particulier celles qui sont définies dans les conclusions de la Conférence de Londres" – tâches dont l'enquête du GIP sur l'incident de Mostar est une parfaite illustration. Dans la même résolution, le Conseil de sécurité a décidé "d'examiner sans retard" les recommandations

concernant ces tâches formulées dans mon rapport daté du 14 mars 1997 (S/1997/224), en particulier l'adjonction de 120 policiers aux effectifs du GIP. J'aimerais saisir l'occasion qui m'est donnée ici pour réitérer ma recommandation et former le vœu que le Conseil de sécurité pourra y donner une suite positive.

(Signé) Kofi A. ANNAN

ANNEXE

Mostar

Situation des droits de l'homme et de la sécurité,
1er janvier-15 février 1997

Rapport préparé par le Groupe international de police et le Centre de coordination pour les droits de l'homme suite à la demande formulée le 24 février 1997 par les responsables des principaux organismes internationaux chargés de la mise en oeuvre

I. RÉSUMÉ

Lors de leur réunion du 24 février 1997, les responsables des principaux organismes internationaux chargés de la mise en oeuvre ont prié le Groupe international de police et le Centre de coordination pour les droits de l'homme du Bureau du Haut Représentant de présenter, afin que les partenaires de la Fédération l'examinent, un rapport relatant en détail les incidents qui ont précédé et suivi la flambée de violence du 10 février 1997. Dans sa lettre du 25 février 1997, l'Adjoint principal du Haut Représentant a indiqué que les partenaires de la Fédération devaient "s'engager à tirer [dudit rapport] toutes les conclusions qui s'imposent, y compris au niveau individuel pour tous les fonctionnaires et officiers de police qui n'ont pas fait leur devoir". La décision de rédiger le rapport a fait suite aux conclusions d'un précédent rapport d'enquête du GIP, daté du 24 février 1997, où il était dit que les autorités policières et civiles des deux côtés de la ville n'avaient pas réagi efficacement aux incidents portant atteinte à la sécurité et aux droits de l'homme liés à la flambée de violence du 10 février et y faisant suite. La période à considérer allait du 1er janvier au 15 février 1997. Le présent rapport est consacré aux incidents – près de 200 – survenus au cours de cette période.

Du 1er janvier au 10 février 1997, les actes de violence, agressions et explosions notamment, ont été fréquents à Mostar. S'ajoutant aux violations des droits de l'homme et de la liberté de circulation, ils ont suscité une atmosphère d'anarchie de plus en plus marquée dans l'ensemble de cette zone. Des résidents de Mostar-Est comme de Mostar-Ouest, de même que des voyageurs se rendant dans la ville ou la quittant, ont été en butte à des agressions criminelles, dont certaines semblent avoir été le fait d'éléments criminels organisés opérant en ville. Dans les 28 cas répertoriés de menaces et d'agressions de ce genre, les victimes étaient à proportions égales des Bosniaques et des Croates. En outre, durant les 41 jours de la période considérée, il y a eu plus de 40 cas d'explosions et de tirs, et 6 expulsions illégales. La police locale peut être mise en cause pour nombre de ces incidents, soit directement, soit indirectement pour n'avoir pas réagi. Quelques-uns des auteurs de ces actes de violence ont été arrêtés entre le 1er janvier et le 15 février.

/...

Ces événements présentent les mêmes caractéristiques que ceux qui se sont produits en 1996. Si la violence a été moins marquée certaines semaines que d'autres, avec des périodes de pointe et d'autres plus calmes, c'est la violence incontrôlée qui a caractérisé l'ambiance générale à Mostar, car il n'y a guère eu d'intervention policière ou politique visant à rétablir une impression de vie normale, de paix et de sécurité. L'incident du 10 février 1997 n'a donc pas été l'aboutissement logique d'une montée régulière de la violence, mais plutôt une conséquence particulièrement flagrante de l'anarchie qu'on a laissé croître et embellir à Mostar.

L'incident du 10 février a pourtant servi de prétexte à deux séries d'actes de brutalité que leur ampleur différencie des actes plus sporadiques qui les avaient précédées. En moins de cinq heures, il y a eu sur la route M-17 22 cas où des voyageurs croates ont été lapidés, menacés, dépouillés ou agressés. Dans près de la moitié de ces cas, on a appris que des policiers de Mostar-Est avaient été directement responsables des violences, ou n'avaient pas réagi comme ils auraient dû à des actes de civils bosniaques. Dans l'après-midi et dans la soirée du 10 février, 23 familles bosniaques ont été expulsées par la force de leur domicile à Mostar-Ouest, et il a été fait état d'autres tentatives d'expulsions forcées. Ces expulsions ont eu lieu dans une zone géographique déterminée, et semblent avoir été le fait de groupes criminels bien organisés. Dans plusieurs cas, les victimes ont indiqué que les auteurs avaient dit appartenir à la police ou aux forces de police spéciales.

Il y a eu six arrestations liées à deux des incidents de la route M-17, dont celle d'un policier qui n'était pas de service, mais il n'a pas été engagé de poursuites pour les 20 cas restants. Les familles expulsées illégalement ont pu retourner rapidement chez elles, sans pourtant qu'il y ait eu d'arrestations parmi les auteurs des expulsions organisées perpétrées dans la soirée du 10 février. Bien que des éléments indiquent que certains des actes criminels de violence et des expulsions ayant fait suite à l'incident du 10 février ont été commis avec la participation de policiers, il n'a guère été lancé d'enquête ou pris de mesures visant à identifier les policiers responsables, et à leur faire porter la responsabilité de leurs actes.

En fait, le comportement des forces de police a consisté régulièrement à ne pas enquêter sur les crimes contre des personnes appartenant à un autre groupe ethnique, et réciproquement, à ne pas arrêter de suspects appartenant au même groupe ethnique que les policiers eux-mêmes. Il est manifeste que les gradés de la police, que ce soit à Mostar-Est ou à Mostar-Ouest, ont manqué à leur devoir de protection des personnes vivant dans la ville et des voyageurs s'y trouvant. Les forces de police sont souvent apparues comme un simple instrument des pouvoirs politiques, appliquant des restrictions à la liberté de circulation tout en permettant aux auteurs d'actes de violence d'échapper aux poursuites. Lorsque les forces de police de Mostar sont intervenues face à un comportement criminel, elles se sont généralement contentées (au mieux) de ramener la situation au statu quo ante, au lieu d'arrêter les coupables de violences interethniques. Par ailleurs, la possibilité pour les forces de police de s'acquitter de leurs devoirs élémentaires, notamment d'enquêter sur les crimes, est très gravement restreinte par le fait que les policiers de Mostar-Ouest et ceux de Mostar-Est n'échangent même pas de renseignements rudimentaires sur les infractions pénales, sans même parler de coopérer pour y réagir. Les carences

/...

de la police ont été si marquées que les populations de Mostar-Est et de Mostar-Ouest ne bénéficient pratiquement pas de protection professionnelle des forces de police, et vivent l'une et l'autre dans la crainte des violences et des persécutions.

Les carences sont le fait non seulement des forces de police, mais aussi des autorités politiques. L'absence d'institutions locales qui fonctionnent est en l'espèce un élément crucial. Au lieu de chercher à régler les problèmes de la ville, les dirigeants politiques se contentent de s'en prendre à l'"autre partie", l'abreuvant d'un flot incessant d'invectives. Le comportement des dirigeants politiques a retenti directement sur les tensions dans la ville et les déchirements entre les parties qui en caractérisent l'atmosphère. La mort d'une vieille femme expulsée de son appartement, le lancement du chantier du théâtre national croate, la destruction par le feu d'un drapeau croate montrée à la télévision, l'installation par la police de Mostar-Est de ralentisseurs sur le Boulevard, et la menace continue, finalement mise à exécution, de retirer les officiers de la police locale de la Force de police unifiée de Mostar, ont accru les tensions dans une ville où la violence est devenue la norme. De même les nouvelles inexactes dont les médias locaux font état de manière irresponsable et très partielle, souvent pour verser de l'huile sur le feu, sont pour beaucoup dans l'instabilité qui se fait sentir à Mostar. Les dirigeants politiques ont tiré bénéfice de ces défauts, se servant des médias dans la poursuite de leurs propres objectifs.

À considérer globalement les incidents survenus entre le 1er janvier et le 15 février 1997, on constate que Mostar est une ville déchirée par des tensions ethniques et des flambées de violence que rien, ni intervention policière, ni action politique, ne vient empêcher. Cet état de choses ne saurait se perpétuer. La police doit admettre qu'il est de sa responsabilité de protéger l'ensemble des habitants de la ville, à quelque groupe ethnique qu'ils appartiennent. Les auteurs d'actes criminels doivent être arrêtés et poursuivis, supportant toutes les conséquences des dispositions en vigueur. La première chose à faire est d'instituer de toute urgence, comme il a été convenu, la force de police cantonale intégrée, avec pleine participation à la Force de police unifiée de Mostar en attendant que la force soit opérationnelle. Il faut parallèlement que les chefs de la police s'engagent à oeuvrer pour un environnement stable, où les gens puissent se déplacer librement sans être harcelés, et pour des institutions intégrées solides et efficaces. La mise en place d'institutions locales qui fonctionnent est indispensable pour que les problèmes soient réglés à mesure qu'ils se produisent, avant de s'envenimer ou d'entraîner des représailles. En oeuvrant de concert, les autorités politiques et les forces de police de Mostar pourront arriver à résoudre comme il se doit les problèmes de sécurité de tous les habitants.

VII. CONCLUSIONS

Ce compte rendu des événements qui ont précédé et suivi l'incident du 10 février montre une ville en proie aux violences interethniques, où les responsables politiques et les chefs de la police refusent d'intervenir, alors qu'ils le peuvent. Du 1er janvier au 10 février, la liberté de circulation a été fortement entravée à l'intérieur de la ville et sur les routes d'accès, une série de tirs et d'explosions rapprochés ont créé un vif sentiment d'insécurité

/...

et plusieurs incidents très médiatisés ont encore exacerbé les frictions (décès d'une vieille femme expulsée de son appartement, lancement du chantier du théâtre national, reportage télévisé montrant la destruction par le feu d'un drapeau croate et installation de ralentisseurs sur le Boulevard). Mais, les événements du 10 février sont beaucoup plus importants par leur gravité et leurs répercussions. Il est certain qu'avant cette date la tension était déjà vive, mais les situations de crise analogues que Mostar avait connues n'avaient pas débouché sur une telle violence.

Pendant la période qui a précédé le 10 février, les autorités de Mostar n'ont rien fait pour empêcher la tension de monter, bien au contraire. Des deux côtés, suivant un rituel bien établi, les responsables ont lancé des invectives et pris de dangereuses mesures de rétorsion. Loin d'essayer ensemble de remédier aux causes et aux conséquences d'incidents qui compromettaient la sécurité des habitants, les deux parties ont essayé d'exploiter la situation à leur profit. À Mostar-Ouest comme à Mostar-Est, les autorités ont entretenu la psychose créée par les tirs et les explosions. Au lieu de mener une enquête sur les expulsions et de poursuivre les responsables, ou bien encore de réagir comme il se devait aux attaques menées sur la M-17 entre Capljina et Mostar, les autorités et les médias de Mostar-Ouest ont montré la communauté croate en butte à des attaques, en passant sous silence les menaces et insultes dont les Bosniaques étaient victimes. De leur côté, au lieu de prendre les mesures requises, les autorités de Mostar-Est ont aggravé le problème créé par les jets de pierres et les explosions qui avaient eu lieu près du Boulevard, en installant des ralentisseurs.

L'attitude des autorités de Mostar, après l'incident survenu au cimetière le 10 février, ne peut aussi que laisser perplexe. Le GIP établit clairement dans son rapport que les autorités de Mostar-Ouest ont été officiellement informées qu'un groupe avait l'intention de se rendre au cimetière. Néanmoins, la situation étant alors très tendue, les autorités de Mostar-Est auraient pu agir de manière plus responsable, en informant les autorités politiques compétentes et en procédant aux notifications techniques voulues. Le maire adjoint Orucevic n'a pas prévenu le Bureau du Haut Représentant (Sud), bien qu'il ait eu l'occasion de le faire avant la visite prévue ou le jour même, et bien qu'il ait reconnu depuis que l'opération posait des difficultés compte tenu du climat politique. Cette omission n'excuse en rien le comportement criminel des membres de la police de Mostar-Ouest dont les agissements sont mentionnés dans le rapport d'enquête du GIP du 24 février, ni l'incurie des autorités, qui auraient dû mener une enquête, traduire les coupables devant un tribunal indépendant et impartial et appliquer la loi dans toute sa rigueur.

Compte tenu des événements survenus à Mostar du 1er janvier au 15 février 1997, il est clair que les responsables politiques et les chefs de la police ont failli au devoir qui est le leur d'assurer la sécurité de tous les citoyens. Le noeud du problème est leur incapacité à oeuvrer ensemble à l'établissement de structures et d'institutions communes qui puissent assurer le bien-être et la sécurité de tous les habitants de Mostar. Les abus mentionnés dans le présent rapport ne disparaîtront que lorsque des forces de police et des institutions politiques responsables et efficaces fonctionneront enfin à Mostar.

L'absence de coopération entre les forces de police de Mostar-Est et de Mostar-Ouest explique que la police ait des difficultés à s'acquitter de ses fonctions les plus élémentaires. Il est significatif à cet égard que c'est uniquement grâce aux efforts de l'équipe chargée de rédiger le présent rapport que les forces de police de Mostar-Est et de Mostar-Ouest ont échangé leurs rapports sur les incidents dont ont été victimes des Bosniaques et des Croates respectivement. Il faut impérativement que les forces de police des deux côtés travaillent ensemble sur le terrain, sous les directives et avec le plein appui des autorités politiques, et qu'elles échangent des informations et établissent des contacts afin d'être en mesure de prévoir et de prévenir de nouveaux incidents. Elles doivent enquêter sur les crimes survenus le 10 février, ainsi qu'avant et après cette date, et prendre les mesures qui s'imposent. Les policiers de Mostar-Est et de Mostar-Ouest doivent notamment procéder à une enquête approfondie sur les séries d'attaques commises sur la M-17 et sur la vague d'expulsions illégales qui ont eu lieu à Mostar-Ouest tout de suite après le 10 février. Au cours de ces enquêtes, ils devront particulièrement s'attacher à faire toute la lumière sur le rôle de la police, notamment sur toutes les allégations selon lesquelles des policiers auraient participé à des actes criminels ou n'auraient pas réagi comme le prévoit la loi aux crimes perpétrés par d'autres, étant entendu que les mesures nécessaires devront être prises rapidement. Les responsables de la police doivent devenir de vrais professionnels et les policiers ayant eu un comportement répréhensible devront être renvoyés.

Enfin, il faut que, sous le contrôle éclairé des autorités politiques et des médias et avec leur appui, les forces de police des deux côtés de la ville, appliquant intégralement les instructions du Gouvernement de la Fédération, procèdent de toute urgence à leur restructuration en une force cantonale intégrée. Dans l'intervalle, les forces doivent pleinement participer à la Force de police unifiée de Mostar.

Il ne suffira pas cependant d'intégrer les forces de police pour supprimer le type d'abus décrit dans le présent rapport. Les événements survenus à Mostar du 1er janvier au 15 février 1997 montrent à l'évidence que l'irresponsabilité et l'inefficacité dont font preuve les autorités politiques de Mostar compromettent la sécurité de tous les habitants. Il faut mettre en place des institutions locales qui puissent prendre les décisions qui s'imposent quand un incident survient, au lieu de laisser la situation se détériorer jusqu'au moment où vient "l'heure de la revanche". Les responsables de Mostar doivent avoir des contacts directs et apparaître côte à côte dans les médias locaux, au lieu de s'en référer à des interlocuteurs internationaux et de n'utiliser les médias que pour atteindre leurs propres objectifs politiques. Seul le bon fonctionnement de toutes les autorités locales, y compris les services du Ministère de l'intérieur et de la police, assureront à tous les habitants de Mostar la protection et les services dont ils ont besoin.
